

ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ACTUALITE
SPORTS
SANTE
REGION
CULTURE
PUBLICITE
[alger16 le quotidien](#)
SCAN ME

Edition N°1457 du Samedi 21 Février 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

SITUATION À GHAZA



LE HCDH CRAINT
UN «NETTOYAGE ETHNIQUE»

P. 16



INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE



INAUGURATION D'UNE
NOUVELLE LAITERIE À ROUBA

P. 6

EXAMEN DE L'ÉTAT ET DES PERSPECTIVES DES RELATIONS ALGÉRO-NIGÉRIENNES



LE PREMIER MINISTRE PRÉSIDE UNE RÉUNION INTERMINISTÉRIELLE

● En application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune

P. 3

REPORTAGE DE NOS JOURNALISTES DANS DES MARCHÉS DE PROXIMITÉ DE LA CAPITALE



Pp. 4 et 5

saviez-vous



15^e ÉDITION DU CONCOURS TAJ EL CORAN 18 CANDIDATS ISSUS DE DIFFÉRENTES WILAYAS DU PAYS

La 15^e édition du concours Taj El Coran a débuté, hier, au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal à Alger, avec la participation de 18 candidats issus de différentes wilayas du pays, a indiqué jeudi dernier un communiqué de l'Etablissement public de Télévision (EPTV).

Cette édition du concours Taj El Coran, lancée par la Télévision algérienne et mise en œuvre par la chaîne TV Coran, enregistre la participation d'éminents récitants de pays arabes et musulmans, dont la Palestine, la Syrie, la Bosnie-Herzégovine, l'Ethiopie, la Mauritanie, le Tchad, la Tunisie, la Libye et la République arabe sahraouie démocratique.

Ce programme vise, à travers la dimension

internationale qui lui est conférée, à élargir son audience et à accroître le nombre de téléspectateurs dans les pays arabes et musulmans, ainsi que dans d'autres régions du monde, tout en contribuant à "promouvoir l'image de l'Algérie et les valeurs de modération, de juste milieu, de tolérance et de fraternité sur lesquelles repose son référent religieux".

Neuf candidates et neuf candidats sélectionnés au terme des éliminatoires, organisées à travers les différentes wilayas du pays, bénéficieront d'un accompagnement et d'une formation continue au sein de l'école du programme, inaugurée samedi dernier par le directeur général de la Télévision algérienne, Mohamed Baghali, a rappelé la même source.

INAUGURATION DE PLUSIEURS MOSQUÉES À ALGER

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a procédé, jeudi dernier à Alger, à l'inauguration de plusieurs mosquées et à la pose de la première pierre pour la construction d'autres, parallèlement à l'avènement du mois sacré de Ramadan.

A cet effet, le ministre a inauguré les mosquées "Khaled Ibn El Walid" et "Cheikh El Bachir El Ibrahim" à Aïn Benian et la mosquée "Cheikh Abdelhamid Ben Badis" dans la commune de Rouiba. Dans la commune des Eucalyptus, le ministre a inauguré une mosquée baptisée aussi du nom de l'érudit "Cheikh Abdelhamid Ben Badis" et une maison pour voyageurs et une école coranique relevant de la mosquée "Abi Dar El Ghifari" dans la commune de Béni Messous. Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite, M. Belmehdi a affirmé le rôle des maisons pour voyageurs qui représentent "l'un des leviers essentiels pour la relance des wakfs caritatifs, en incarnant les valeurs de solidarité et d'entraide que le secteur œuvre à ancrer, notamment durant le mois de Ramadan".

À L'OCCASION DU MOIS SACRÉ LA SÛRETÉ D'ALGER ÉLABORE UN PLAN SÉCURITAIRE SPÉCIAL

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont élaboré, à l'occasion du mois de Ramadan, un plan sécuritaire spécial comprenant une série de mesures destinées à assurer la protection des citoyens et de leurs biens, a indiqué mercredi dernier un communiqué des mêmes services.

« Différentes formations de police veilleront à assurer une couverture sécuritaire à travers l'ensemble des secteurs de compétence, notamment au niveau des marchés, des mosquées, des espaces publics, ainsi que des lieux de loisirs, outre les gares de transport de voyageurs (routières, ferroviaires, métro et tramway), qui connaissent une affluence durant tout le mois sacré », précise la même source. Ce plan prévoit également « la mise en place d'une formation sécuritaire spéciale pour la sécurisation des fidèles à Djamaa El-Djazaïr ». « Les services opérationnels seront chargés d'assurer la sécurisation des différentes manifestations culturelles,

artistiques et sportives qui seront organisées dans leur territoire de compétence, et ce, à travers des brigades fixes, mobiles et pédestres », souligne le communiqué, ajoutant que ces mesures contribueront également à « fluidifier la circulation routière à travers les différents quartiers et rues ». Ces services opérationnels assureront également « la sécurisation des principaux axes routiers, notamment durant les heures de pointe et les minutes précédant la rupture du jeûne, en sus de la sensibilisation des conducteurs aux dangers des accidents de la route et au non-respect du code de la route, à l'instar de l'excès de vitesse », a indiqué la même source.

À l'occasion du mois sacré, la Sûreté de la wilaya d'Alger présente ses vœux à l'ensemble des citoyens, tout en rappelant le numéro vert 1548 et celui de secours 17, ainsi que l'application « Allo Chorta » pour signaler tout dépassement.



MINISTÈRES DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CONVENTION-CADRE DE COOPÉRATION ET DE PARTENARIAT SIGNÉE

Les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ont signé, mercredi dernier à Alger, une convention-cadre de coopération visant à renforcer l'intégration et la coordination entre les deux secteurs dans plusieurs domaines stratégiques.

La cérémonie a été présidée par le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, et le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari.

Selon M. Sadaoui, cette convention tend à consolider le processus de coopération existant afin d'améliorer le rendement et la qualité de l'enseignement et de la formation à tous les niveaux, notamment à travers une meilleure organisation du passage des élèves vers les établissements universitaires, en s'appuyant sur la numérisation.

Des accords subsidiaires ont été conclus entre plusieurs établissements des deux secteurs, dont l'Institut national de recherche en éducation (INRE) et des universités et écoles normales supérieures (ENS), en vue de développer des

projets communs, favoriser l'échange d'expertise et valoriser les compétences disponibles.

De son côté, M. Baddari souligné que cette initiative reflète la complémentarité entre les deux secteurs, unis par l'objectif de garantir une formation qualitative du capital humain. Il a précisé que la convention couvre notamment la coordination en matière de numérisation et l'accueil des nouveaux bacheliers dans le cadre d'une approche « zéro papier ».

Le ministre a également rappelé que plus de 30.000 étudiants ont été orientés vers les ENS, bénéficiant d'un double diplôme universitaire et d'un poste d'emploi. À l'issue de la cérémonie, un « Réseau thématique en sciences de l'éducation et de la formation » a été mis en place, mobilisant 670 laboratoires et centres de recherche autour de thématiques liées à l'éducation nationale.

Cette démarche vise ainsi à renforcer la synergie entre les deux secteurs et à améliorer la qualité du système éducatif national dans une logique de modernisation et d'efficacité

Cheklat Meriem

EN VUE DE TRANSFÉRER L'EXPERTISE ALGÉRIENNE DANS LE DOMAINE DE L'ÉLECTRICITÉ

UNE DÉLÉGATION DE SONELGAZ AU MOZAMBIQUE

Une délégation d'experts du groupe Sonelgaz, conduite par le directeur général de la filiale ingénierie, effectue une visite de travail en République du Mozambique, en vue de transférer l'expertise algérienne en matière de production d'électricité et d'ingénierie énergétique, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la présence de l'Algérie sur les marchés régionaux de l'énergie et à soutenir le partenariat Sud-Sud, a indiqué mercredi dernier un communiqué du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables. Dans ce cadre, une réunion technique s'est tenue entre les membres de la délégation algérienne et les responsables du secteur de l'énergie du Mozambique pour discuter des voies de coopération, échanger les expertises et étudier les aspects techniques et organisationnels liés au secteur. Au cours de sa visite, la délégation algérienne s'est rendue au port de Maputo pour s'enquérir des aspects logistiques liés aux opérations techniques, avant de visiter une centrale électrique réalisée en 2018, ce qui lui a permis de suivre les expériences de terrain dans l'exploitation des infrastructures énergétiques. Cette visite illustre le rôle pivot du groupe Sonelgaz dans la mise en œuvre de la politique énergétique nationale en matière d'accès aux marchés extérieurs et dans le renforcement de la position de l'Algérie en tant que partenaire énergétique africain fiable, contribuant à la sécurité énergétique et au développement durable sur le continent.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC ALGER 16

N°RC : 16/00-0909467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication

Mohamed Bouziane Khadjida

Rédaction
M. B. Khadjida
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

Siège d'administration : ALGER 16
5, rue Saïd-Couïa, Algiers Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de communication, d'édition et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 49/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.agence@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.algerba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression d'Algier
SIA (Centre)

EXAMEN DE L'ÉTAT ET DES PERSPECTIVES DES RELATIONS ALGÉRO-NIGÉRIENNES LE PREMIER MINISTRE PRÉSIDE UNE RÉUNION INTERMINISTÉRIELLE

En application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives au suivi de la mise en œuvre des résultats de la visite effectuée en Algérie, les 15 et 16 février 2026, par le Général d'Armée Abdourahmane Tiani, président de la République du Niger, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, jeudi dernier, une réunion interministérielle, consacrée à l'examen de l'état et des perspectives des relations algéro-nigériennes, notamment dans les domaines de l'énergie, des infrastructures, de l'industrie, de la santé, du commerce et de la formation, ainsi



que des moyens de concrétisation des différents projets bilatéraux et des activités de coopération et de solidarité convenus par les deux parties lors de cette visite présidentielle", a indiqué un communiqué

des services du Premier ministre. Ont assisté à cette réunion, "le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, le ministre des Finances, le ministre de la Santé, le ministre de l'Industrie, le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, le ministre de la Poste et des Télécommunications, la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, le secrétaire général du ministère de la Défense nationale et le directeur général de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement", précise la même source.

R. N.

OBJET DE DÉSACCORD CONCERNANT LES PROJETS DE LOI CRIMINALISANT LA COLONISATION FRANÇAISE ET LE CODE DE LA ROUTE

LA COMMISSION PARLEMENTAIRE PARITAIRE TIENS SA PREMIÈRE RÉUNION



La première réunion de la commission mixte paritaire réunissant les deux chambres du Parlement s'est tenue jeudi dernier au Conseil de la Nation, en vue de dégager un consensus sur les points de désaccord relatifs au projet de loi criminalisant la colonisation française en Algérie, indique un communiqué de la chambre haute. La séance a été présidée par le président de l'Assemblée populaire

nationale, M. Azouz Nasri, conformément aux dispositions de l'article 145, alinéa 5, de la Constitution. Cette réunion fait suite à la demande du Premier ministre d'activer le mécanisme de la commission mixte afin d'aboutir à une formulation consensuelle du texte, après l'apparition de divergences entre les deux chambres du Parlement sur certaines dispositions du projet de loi.

Dans son allocution d'ouverture, M. Nasri a qualifié le lancement des travaux de la commission d'"étape cruciale dans le processus d'élaboration de ce texte d'importance historique et souveraine", insistant sur la nécessité d'aboutir à un texte législatif « solide et de premier plan », fondé sur « des principes juridiques rigoureux et reflétant les fondements de l'État algérien ».

Il a, en outre, rappelé la position constante et inébranlable de l'État algérien, maintes fois exprimée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment concernant la question de l'indemnisation. Il a affirmé que l'Algérie, pour la liberté et l'indépendance de laquelle « des millions de martyrs ont sacrifié leur vie, ne renoncera ni à sa mémoire ni à sa

souveraineté en échange d'une quelconque compensation matérielle, mais restera attachée à la revendication de la reconnaissance ». À cet égard, M. Nasri a appelé à l'élaboration d'une « loi modèle » susceptible de dépasser le cadre national afin d'établir un précédent législatif novateur à l'échelle africaine et de consolider « une approche juridique claire pour traiter les crimes coloniaux ».

Les travaux se sont poursuivis par l'élection des membres composant la commission. M. Nour El Hadj, représentant le Conseil de la Nation, a été désigné président, tandis que Mme Beghida Saad (APN) a été élue vice-présidente. MM. Bousdaria Faïçal (Conseil de la Nation) et Mohamed Faouzi Bendjeballah (APN) ont, pour leur part, été désignés rapporteurs. À cette occasion, le président de la commission a indiqué que l'entrée en fonction de ses membres constituait une activation effective « des mécanismes constitutionnels visant à renforcer le consensus et à garantir la qualité et la cohérence de la législation ». Il a précisé que la mission confiée à la commission ne relevait pas « d'une simple formalité, mais d'une responsabilité institutionnelle exigeant l'élaboration d'une formule

consensuelle exprimant la volonté des deux chambres et préservant l'harmonie inscrite dans la Constitution ».

Selon le communiqué, le désaccord entre les deux chambres porte sur 13 articles du projet de loi relatif à la criminalisation du colonialisme français en Algérie. Au-delà des divergences techniques portant sur 13 articles, l'enjeu dépasse le simple exercice législatif. Il s'agit, pour les deux chambres, de parvenir à une formulation commune capable d'inscrire dans le droit une lecture souveraine de l'histoire nationale. La commission mixte joue ainsi une partition décisive : transformer un désaccord institutionnel en texte fondateur, à la hauteur de la mémoire et des attentes politiques qu'il porte.

CODE DE LA ROUTE À L'APN

Par ailleurs, la commission paritaire des deux chambres du Parlement, chargée de proposer une formule consensuelle concernant les dispositions faisant l'objet de désaccord dans le texte de loi voté portant Code de la route, a tenu sa première réunion, jeudi dernier, a indiqué un communiqué de l'Assemblée. Assistant à une partie de l'installation de ladite commission, le président de l'APN, M. Brahim Boughali, a exhorté ses membres à œuvrer avec compétence et responsabilité en vue de "parvenir à des résultats à la hauteur de l'action institutionnelle requise et d'aboutir à un consensus entre les deux chambres dans le traitement des dispositions faisant l'objet de désaccord dans le Code de la route", précise la même source. La réunion de la commission paritaire a été convoquée par le doyen d'âge de ses membres, M. Nasr Eddine Baba Addoun, membre du Conseil de la Nation, et ce, conformément aux dispositions de l'article 91 (alinéa 1) de la loi organique n°16-12

fixant l'organisation et le fonctionnement de l'Assemblée populaire nationale et du Conseil de la Nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les chambres du Parlement et le gouvernement, modifiée et complétée, ajoute la même source. Conformément aux procédures prévues par l'article susmentionné, "les membres présents ont élu à l'unanimité le bureau de la commission, composé de MM. Kadda Nedjadi (APN), président de la commission, Yahia Charef (Conseil de la Nation), vice-président, Noureddine Bounefla (Conseil de la Nation), rapporteur, et Miloud Tessouh (APN), également rapporteur".

S'exprimant à cette occasion, M. Nedjadi a rappelé que la mission de la commission consistait à proposer une nouvelle mouture consensuelle concernant les dispositions objet de désaccord entre le Conseil de la Nation et l'APN dans le texte de loi relatif au Code de la route, précisant que son action visait à "renforcer le consensus et à garantir la qualité et la cohérence de la législation, au service de l'intérêt supérieur de l'Etat et pour renforcer la confiance du citoyen en les institutions constitutionnelles".

Après avoir appelé les membres du bureau élus à "faire preuve d'esprit de complémentarité et au respect strict des procédures de référence", M. Nedjadi a souligné que le succès de la commission "se mesure par sa capacité à cristalliser une mouture fédératrice réalisant l'harmonie entre les visions des deux chambres dans le cadre d'un Parlement bicaméral et une seule voix, tout en préservant l'équilibre institutionnel consacré par la Constitution".

Pour rappel, le désaccord porte sur les articles 104, 119, 121, 124, 125, 127, 128, 129, 161, 166 et 170. La commission paritaire se penchera sur l'examen de ces dispositions à partir de sa prochaine réunion, prévue lundi prochain.

A cet égard, "un nouveau texte sera proposé sur cette question, conformément aux procédures en vigueur prévues par la Constitution, la loi organique n°16-12 modifiée et complétée, ainsi que les règles intérieures des deux chambres du Parlement", conclut le communiqué.

Abir Menasria/APS



RAMADAN AU PALAIS (DU 12 AU 14 MARS PROCHAIN À ALGER)

MAGROS S'EMPLOIE À ASSURER DES PRODUITS DISPONIBLES À DES PRIX MAÎTRISÉS

L'entreprise publique économique Magros, spécialisée dans la réalisation et la gestion des marchés de gros, s'emploie à assurer la disponibilité des produits agricoles et leur commercialisation à des prix compétitifs au profit des consommateurs, notamment durant le mois de Ramadan. C'est ce qu'a indiqué mardi dernier Mahboub Betaher, directeur général de cette société publique.

Dans un communiqué publié en marge de l'événement « Ramadan au Palais », organisé du 12 au 14 mars prochain au Palais des expositions des Pin-Maritimes à Alger, M. Betaher a précisé que l'entreprise sera présente, tout au long du mois sacré, dans plusieurs régions du pays à travers des points de vente dédiés aux produits agricoles, notamment au niveau des marchés de proximité. Cette démarche permettra aux agriculteurs et aux producteurs de commercialiser directement leurs produits, en coordination avec les grossistes, contribuant ainsi à la stabilité du marché et à la disponibilité continue des marchandises. Le même responsable a rassuré les consommateurs quant au maintien de prix abordables,



PHOTOS: ALGER16

évoquant même une éventuelle baisse dans les prochains jours avec le début de la saison des récoltes et l'abondance attendue de certains produits.

Il a également souligné que Magros, en tant qu'entité publique économique, veille à garantir la distribution régulière des produits agricoles sur les différents marchés tout au long de la semaine durant le mois de Ramadan, conformément aux orientations du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national.

Pour sa part, Houcine Moumen, directeur régional du



commerce pour la région d'Alger, a affirmé que l'événement « Ramadan au Palais » reflète l'abondance et la diversité des produits disponibles, ainsi que la continuité de l'approvisionnement. Il a mis en avant le rôle des marchés de proximité ouverts durant le Ramadan, qui assurent un approvisionnement constant, proposent des prix accessibles et réduisent le nombre d'intermédiaires entre producteurs et consommateurs.

À travers le déploiement de ces dispositifs et la coordination avec les différents acteurs de la chaîne d'approvisionnement, Magros confirme ainsi son rôle stratégique dans la régulation du marché national, contribuant à la préservation du pouvoir d'achat des citoyens et au renforcement de la sécurité alimentaire du pays.

Abir Menasria

OIGNONS 90 DA	AIL 1200 DA	POMME 500 À 700 DA	POULET 450 DA LE KG
CAROTTE 120 DA	LAITUE 260 DA	BANANE 480 À 500 DA	AGNEAU 3500 À 3600 DA
PETIT POIS 350 DA	BETTERAVE 120 À 150 DA	DATTE 500 À 900 DA	ABATS 2500 DA LE KG
BETTERAVE 140 À 200 DA	POIS CHICHE 500 DA	ORANGE 100 À 200 DA LE KG	MERGUEZ 1200 DA LE KG

UN PLAN LOGISTIQUE RENFORCÉ POUR ÉVITER LES PÉNURIES

Le mois sacré arrivé, le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a activé un dispositif exceptionnel pour sécuriser le marché national. Conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, une série de mesures organisationnelles et logistiques a été mise en place afin de garantir la disponibilité des produits agricoles de base et de préserver la stabilité des prix.

L'objectif est clair : éviter les tensions sur les denrées les plus consommées durant le Ramadan et empêcher toute spéculation. Le ministère a ainsi assuré la disponibilité des matières premières essentielles à la production alimentaire, notamment les céréales et le lait en poudre. Parallèlement, un déstockage stratégique de produits tels que la pomme de terre, l'oignon et l'ail a été engagé, tandis que l'approvisionnement en viandes rouge et blanche a été intensifié.

Face à la forte demande en semoule et en farine durant le mois sacré, des volumes supplémentaires de blé dur et tendre ont été distribués aux minoteries à travers plusieurs wilayas. Les stocks de légumineuses – pois chiches, lentilles, haricots et pois secs – ont également été consolidés. Des points de vente directs ont été réactivés pour rapprocher ces produits des consommateurs et limiter

les intermédiaires. Concernant le lait pasteurisé, dont la consommation connaît un pic pendant le Ramadan, le comité ministériel conjoint a accordé des quotas supplémentaires de lait en poudre afin d'assurer une distribution fluide et continue sur l'ensemble du territoire national. Du côté des fruits et légumes, les productions de saison issues des serres et des cultures précoces, notamment dans les wilayas du Sud, contribuent à renforcer l'offre. En parallèle, la mise sur le marché progressive des volumes stockés dans le cadre du système de régulation des produits agricoles de grande consommation participe à contenir les fluctuations des prix.

Pour les viandes rouges, les importations ont atteint, entre janvier 2026 et aujourd'hui, 8 288,59 tonnes. Elles comprennent 1 643,99 tonnes de viande bovine fraîche en carcasse, 5 812,90 tonnes de viande bovine conditionnée sous vide et 831,70 tonnes de viande ovine fraîche. Dans cette dynamique, l'entreprise publique l'Algérienne des viandes rouges (ALVIAR), relevant du groupe AGROLOG, a lancé un programme spécial d'importation de bœuf portant sur 62 594 ovins et 7 063 bovins. L'arrivée de 21 689 moutons supplémentaires et de 3 982 bovins est prévue prochainement afin de renforcer l'offre sur le marché. En parallèle, le secteur agricole poursuit la mise en œuvre

du programme national d'expansion de l'engraissement local et de promotion de l'élevage dans les wilayas des Hauts-Plateaux et du Sud. La réhabilitation des abattoirs régionaux et l'amélioration des infrastructures de conservation et de transport frigorifique viennent soutenir cette stratégie, avec un objectif à long terme : consolider durablement l'équilibre entre offre et demande. Pour les viandes blanches, l'ONAB a été chargé de centraliser les stocks nationaux dans ses chambres froides. Une réserve stratégique de 10 000 tonnes de viande blanche congelée a été constituée et le déstockage a débuté le 9 février. Quant aux œufs, la production nationale atteint environ 468 millions d'unités par mois, avec une légère baisse des prix observée récemment.

À travers ce dispositif global, les autorités cherchent à éviter le scénario classique des tensions saisonnières : ruptures, spéculation et envolée des prix. La stratégie repose sur l'anticipation, le renforcement des stocks et une logistique mieux coordonnée. Reste désormais l'épreuve du terrain : la réussite de ces mesures dépendra de leur application effective et de la capacité à contenir les pratiques spéculatives. Pour le Ramadan 2026, le pari est lancé : stabilité et disponibilité plutôt que pénurie et inflation.

Amira Benhizia

FRUITS ET LÉGUMES POUR LE RAMADAN 2026 UNE MERCURIALE STABLE !



Comme chaque année, à l'approche du mois sacré de Ramadan, le parfum de la bénédiction se répand partout et les familles se préparent à accueillir le plus grand mois de l'année, en rénovant et décorant leurs maisons ou en déménageant vers un nouveau logement, sans oublier l'achat de nouveaux ustensiles pour la table.

À l'extérieur, l'ambiance n'est pas moins animée, les marchés étant bondés de clients prêts à acheter tout ce qu'il y a de plus savoureux pour garnir la table au moment de l'iftar. Une équipe de journalistes du quotidien Alger16 s'est rendue aux marchés pour partager avec le peuple algérien l'ambiance des achats, ainsi que pour s'informer sur les prix des fruits et légumes.

■ REPORTAGE RÉALISÉ PAR AMIRA BENHIZIA ET ABIR MENASRIA

À quelques pas, un marchand de fruits explique la hausse des prix : « Nous achetons les produits à des prix élevés auprès des grossistes. Tout a augmenté : le transport, les engrangis et même l'électricité nécessaire aux chambres froides. »

À l'approche du Ramadan, cette effervescence prend une dimension particulière. Les marchés algériens plongent dans un véritable ballet de négociations entre vendeurs aux prix parfois exorbitants et acheteurs déterminés à marchander. Sur les places, ou « marchi » comme les appellent les habitants, la disparité des prix des légumes frappe immédiatement.

Notre micro a capté les réactions des citoyens, préoccupés par la hausse des pommes de terre, aliment de base des tables ramadanesques. Leur prix est passé de 60 à 100 DA, voire jusqu'à 130 DA. Un passant nous confie : « Nous n'avons pas le choix, il faut bien les acheter, quel que soit le prix, car elles sont indispensables dans tous les plats. » D'autres produits font également l'objet d'observations : les oignons sont vendus à 90 DA le kilo, l'ail à 1 200 DA, jugé raisonnable, et les tomates à 140 DA. Pour les légumineuses, les pois chiches atteignent 500 DA, les petits pois 350 DA, tandis que les carottes, la laitue et les betteraves se situent entre 120 et 260 DA. Selon l'âîmi Youcef, en train de choisir ses



PHOTO : ALGER16

tomates : « Les prix sont un peu élevés, surtout pour les produits très consommés, mais restent abordables. »

LES FRUITS CHERS COMME CHAQUE ANNÉE

Après avoir arpenté les allées des légumes, notre attention s'est portée sur le marché des fruits, où la réalité frappe immédiatement : les prix sont élevés, faisant de ces produits un véritable luxe pour beaucoup. La hausse a commencé bien avant le Ramadan, provoquant de nombreuses protestations parmi les consommateurs. Les citrons, par exemple, fluctuent entre 140 et 200 DA, tandis que les bananes atteignent jusqu'à 480 DA. Un acheteur s'exprime avec un brin de nostalgie : « Ces fruits ne se trouvent plus sur nos tables aujourd'hui. Avant, on les achetait sans se soucier du prix. »

Les pommes, quant à elles, voient leurs prix varier selon la qualité, pouvant atteindre 700 DA. Les dattes, incontournables de l'iftar, oscillent entre 500 et 900 DA.

EPICES ET FRUITS SECS

Les épices, elles, restent stables. Nous avons interrogé Mme Hayat, venue acheter les épices pour préparer l'iftar : « Honnêtement, les prix des épices n'ont jamais changé, et c'est une bonne chose. » Le cumin est à 2 500 DA, Ras Al-Hanout à 2 000 DA, le curcuma à 2 000 DA, le carvi également à 2 000 DA et le paprika à 1 800 DA. En tout cas, en ce qui concerne les légumes et les épices, importants dans la cuisine, on a noté que contrairement aux années précédentes, nous avons constaté sur le marché des légumes qu'aucune plainte n'avait été formulée concernant les prix. On remarque une sorte de stabilité du marché par rapport

aux hausses qu'on pouvait voir les années précédentes. Mais ce sont les fruits secs qui suscitent le plus de discussions. Indispensables au Tajine lahoul, ils affichent des prix vertigineux : les pruneaux secs à 2 000 DA, les abricots à 3 200 DA, les amandes décortiquées à 2 900 DA et les noix de cajou à 4 000 DA. Un client les qualifie d'« atout charme pour la table » : « Ces fruits, que nous appelons "Chbah Al-Safra" (la décoration de table), embellissent la table avec leurs couleurs. Il est bien connu que pendant le Ramadan, on mange d'abord avec les yeux. » Du côté des vendeurs, on justifie ces tarifs par la disponibilité limitée et la demande accrue : « Ces fruits secs sont chers, c'est pourquoi on les trouve en grande quantité en début de saison. Pendant le Ramadan, leur offre est limitée selon la demande pour garantir leur qualité et éviter les invendus. »

Contrairement aux légumes, les fruits connaissent donc une augmentation significative cette année, renforçant l'impression d'une rupture entre les produits essentiels et les produits de luxe.

LA VOLAILLE ET LA VIANDE ROUGE ENTRE LUXE ET NÉCESSITÉ

En nous approchant des rayons des viandes rouge et blanche, sources de protéines, la situation n'est pas plus simple. Les œufs « Super protéines » restent attractifs à 18 DA l'unité (540 DA le plateau) et très prisés par les familles. Mais le poulet, aliment de base du Ramadan, affiche un prix au kilo en forte hausse : 450 DA contre environ 290 DA auparavant. Certains vendeurs minimisent cette augmentation : « Le prix du poulet n'a augmenté que relativement, entre 30 et 40 DA maximum. » Malgré cette explication, les consommateurs

restent attentifs à chaque fluctuation, la volaille étant un pilier des repas ramadanesques. Néanmoins, il semble que le poulet continuera d'être largement présent sur les tables algériennes durant ce mois sacré.

Concernant la viande rouge, le mécontentement est général. Les prix ont atteint des niveaux difficiles d'accès pour le citoyen moyen : l'agneau se vend désormais entre 3 500 et 3 600 DA, tandis que le bœuf frôle les 2 800 DA. Les vendeurs expliquent que cette hausse est temporaire et qu'elle ne dépend pas d'eux, mais du marché principal de moutons.

Du côté des consommateurs, le constat est amer : « On n'achète que lorsqu'on a besoin d'une petite quantité pour le mois », confie un acheteur. Les

abats atteignent 2 400 DA et les méruez 1 200 DA, accentuant la sensation d'inaccessibilité.

Face à cette flambée qui perdure depuis plusieurs années, le gouvernement est intervenu en renforçant la disponibilité de la viande importée dans les commerces et sur les marchés locaux, afin de contenir les prix et garantir l'approvisionnement en produits essentiels durant le mois sacré.

L'ESPRIT DU RAMADAN DEMEURE INCHANGÉ

Bien que les prix augmentent et que les contraintes économiques se fassent sentir, les familles s'adaptent, jonglant entre rigueur budgétaire et traditions bien ancrées. Cela a été clairement visible lors de notre périple.

Entre la nécessité de se nourrir et les difficultés financières, le citoyen algérien reste fidèle à ses traditions, s'efforçant toujours de concilier les exigences de la table et les besoins essentiels de la vie. Mais au-delà des chiffres et des dépenses, une autre réalité a émergé dans nos esprits : l'essence même du Ramadan demeure inchangée. Ce mois sacré va au-delà des préoccupations matérielles pour rappeler à chacun l'importance du partage, de la solidarité et du renouveau spirituel.

Dans chaque foyer, la préparation du iftar devient un moment convivial où parents, enfants et grands-parents se retrouvent autour de plats faits avec amour. Chaque repas partagé, chaque main tendue vers un voisin dans le besoin, vers un démunis, chaque sourire échangé renforcent ces liens qui font la richesse de ce mois béni. Car, même si les temps sont difficiles, c'est ensemble que les familles trouvent la force de continuer, préservant l'esprit de générosité qui fait la grandeur du Ramadan.

A. B. et A. M.

AGRODIV RENFORCE SON PROGRAMME DE PRODUCTION

Le groupe public Agrodiv déploie un dispositif exceptionnel visant à sécuriser l'approvisionnement du marché national et à contribuer à la stabilité des prix. Selon les explications données jeudi dernier par le directeur général par intérim du groupe, Salim Djennaihi, le consortium public des industries agroalimentaires a lancé un programme spécifique pour ce mois à forte consommation. Ce plan prévoit le renforcement et l'extension de ses points de vente à travers l'ensemble du territoire national, ainsi qu'une participation active aux marchés de proximité organisés à l'occasion du mois sacré. Il inclut également une intensification des cadences de production et une augmentation des stocks stratégiques. Dans une déclaration à l'Agence de presse algérienne, M. Djennaihi a précisé que le groupe a mis en service 425 points de vente fixes répartis dans 59 wilayas, dont 15 dans l'extrême sud du pays. Agrodiv participe également à 122 marchés

locaux à travers le territoire national dans le but de contribuer à la disponibilité des produits et à la stabilisation des prix. Il a ajouté que ce programme comprend l'augmentation des capacités de production des filiales du groupe, le renforcement des réserves stratégiques et l'intensification des opérations de distribution, en coordination avec différents acteurs institutionnels et économiques. Ces mesures visent notamment à répondre à la hausse significative de la demande observée chaque année pendant cette période, en particulier pour les céréales, les huiles alimentaires et les produits transformés. Le responsable a souligné que, pour assurer un approvisionnement régulier et ininterrompu du marché, le groupe mise sur une coordination constante avec plusieurs départements ministériels, notamment ceux de l'Industrie, de l'Agriculture et du Développement rural, de la Pêche, du Commerce

intérieur et de la Réglementation, ainsi que du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Il a également insisté sur l'importance d'une concertation étroite avec les entreprises publiques et privées afin de renforcer l'efficacité du dispositif. Placée sous la tutelle du ministère de l'Industrie, Agrodiv est spécialisée dans la production et la commercialisation de produits alimentaires, notamment les céréales, les pâtes, le café, les légumineuses, les conserves et les jus de fruits.

Le groupe compte sept filiales dédiées au segment des céréales, exploitant 36 mouleries et deux grandes exploitations agricoles. Dans un contexte marqué par une forte sensibilité des marchés durant le Ramadan, la capacité du groupe à maintenir un approvisionnement fluide et des prix maîtrisés constituera un indicateur concret de l'efficacité du dispositif mis en place.

A. Menasria

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

INAUGURATION D'UNE NOUVELLE LAITERIE À ROUIBA

Une nouvelle laiterie a été officiellement inaugurée, jeudi dernier à Rouiba (Alger), au terme de sa phase expérimentale, afin de renforcer

l'approvisionnement en lait des wilayas du centre du pays.

La cérémonie a été coprésidée par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, et la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, en présence de la PDG du groupe public Giplait, Samah Lahlouh, ainsi que du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, et du président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), Ahmed Belyat.

À cette occasion, une ligne de production de lait UHT d'une capacité de 200.000 litres par jour a été mise en service, portant la capacité globale de cette unité la plus grande du genre en Algérie à plus de 1,2 million de litres par jour, dont un million de litres de lait pasteurisé subventionné destiné à la vente à prix réglementé. Implantée sur plus de quatre hectares dans la zone industrielle de Rouiba, la laiterie a entamé sa phase expérimentale en février 2025.

Réalisé en exécution d'une décision



du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le projet a été achevé en 14 mois. Dans son intervention, M. Oualid a souligné l'importance de cette infrastructure pour renforcer la production nationale et assurer un approvisionnement régulier d'Algier et des wilayas limitrophes. Il a rappelé que la consommation individuelle de lait en Algérie atteint 145 litres par an, contre une moyenne mondiale de 90 litres, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Le ministre a

également évoqué la perspective de développer des activités à valeur ajoutée, notamment la production de lait infantile en partenariat avec des opérateurs étrangers, ainsi que l'exportation des dérivés laitiers. Pour sa part, Mme Abdellatif a estimé que cette laiterie constitue un acquis national contribuant à la satisfaction de la demande croissante en cette denrée essentielle. De son côté, la PDG de Giplait a indiqué que le groupe couvre 52 % du marché du lait pasteurisé en Algérie et que la nouvelle unité est dotée

d'équipements modernes garantissant des standards élevés de qualité et de performance. Elle a souligné que la collecte de lait frais destiné à la production de lait en sachet subventionné a augmenté de 52 % depuis 2024 dans le cadre du soutien à la filière. Cette nouvelle infrastructure devrait ainsi contribuer à la consolidation de la filière laitière nationale, à la réduction des tensions sur le marché et au renforcement de la sécurité alimentaire du pays.

Cheklat Meriem

LAITERIE NUMIDIA À CONSTANTINE

AUGMENTATION DE LA PRODUCTION DE LAIT SUBVENTIONNÉ DE PLUS DE 250 000 LITRES

La laiterie Numidia, relevant du groupe industriel des productions laitières (Giplait), a porté sa production quotidienne de lait en sachet subventionné à plus de 250 000 litres par jour, afin de faire face à la demande croissante pour ce produit durant le mois de Ramadan, a-t-on appris jeudi dernier auprès de cette entreprise. L'établissement a augmenté sa capacité de production de lait pasteurisé subventionné dans le cadre d'un programme anticipatif spécial Ramadan, élaboré en coordination avec Giplait et

le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, passant de 200 000 litres par jour auparavant à plus de 250 000 litres, soit une hausse de plus de 50 000 litres quotidiens, a précisé à l'APS le PDG de la laiterie, Salah Bougueroura. Le même responsable a également indiqué que la laiterie a doublé la production de lait de vache, passée de 25 000 à 50 000 litres par jour, qu'il soit destiné à la consommation directe ou à la fabrication de fromage. Dans ce cadre, trois équipes ont été mobilisées pour travailler

24h/24 afin d'assurer l'augmentation de la production, a ajouté M. Bougueroura, soulignant que la laiterie a renforcé sa présence en ouvrant de nouveaux points de vente, notamment dans les marchés de proximité nouvellement créés. Concernant la distribution, la laiterie publique Numidia dispose d'environ 63 camions frigorifiques, dont 21 lui appartiennent, assurant le transport et l'approvisionnement de la wilaya de Constantine, ainsi que de certaines zones relevant des wilayas de Mila et Skikda.

SIDI MOUSSA (ALGER)

LA MINISTRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE EFFECTUE UNE VISITE AU FOYER POUR PERSONNES ÂGÉES

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, a effectué, à la veille du premier jour du mois de Ramadhan, une visite d'inspection inopinée au foyer pour personnes âgées de Sidi Moussa, où elle s'est enquise du niveau de mise en œuvre du programme élaboré pour cette occasion, a indiqué jeudi dernier un communiqué du ministère. "Dans le cadre du suivi de terrain continu visant à évaluer la situation des établissements de prise en

charge sociale, et en concrétisation de la volonté du secteur d'améliorer la qualité de la prise en charge et des services", la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, a effectué, à la veille du premier jour du mois de Ramadhan, une visite d'inspection inopinée au foyer pour personnes âgées de Sidi Moussa. "Iors de laquelle elle s'est enquise du fonctionnement de l'établissement et du niveau de la mise en œuvre du programme élaboré à l'occasion du

mois sacré". Dans ce cadre, Mme Mouloudji a visité les structures d'hébergement, les services médicaux ainsi que l'ensemble des espaces de l'établissement, où elle a constaté le niveau de prise en charge sanitaire périodique, de l'accompagnement psychosocial, ainsi que les dispositions prises pour la préparation et l'organisation des repas d'iftar individuels et collectifs. La ministre a également écouté les explications fournies par les staffs

administratif, éducatif et médical concernant les mécanismes de mise en œuvre du programme de Ramadhan. Au terme de sa visite, Mme Mouloudji a donné une série d'instructions sur "la nécessité de renforcer la dimension humaine dans l'ensemble des activités durant le mois de Ramadhan, à travers la création d'une atmosphère familiale chaleureuse et l'intensification des programmes d'animation", ajoute la même source. APS

PALAIS DES RAÏS (BASTION 23)

UN RICHE PROGRAMME **CULTUREL ET ARTISTIQUE POUR LE RAMADAN**

À l'occasion de l'avènement du mois sacré de Ramadan, le Centre des arts et de la culture du Palais des raïs (Bastion 23) a élaboré un riche programme culturel et artistique visant à promouvoir la scène culturelle nationale et à préserver le patrimoine artistique et social lié à cette période spirituelle.

Fidèle à sa vocation patrimoniale et à son ancrage dans l'histoire de la capitale, le centre entend faire de ce mois un moment privilégié de partage, de transmission et de valorisation des traditions. Le programme prévoit l'organisation de veillées ramadanesques consacrées à l'art populaire, mettant à l'honneur la musique algérienne dans toute son authenticité. Il comprend également des « qâadat el-bouqala », l'une des traditions ramadanesques les plus emblématiques, reconnue pour ses dimensions sociales et culturelles. La célébration de la Journée nationale de la Casbah, coïncidant

avec le 23 février, figure également au programme. En journée, des expositions artistiques et culturelles mettent en valeur les œuvres d'artistes et d'artisans, illustrant la richesse et la diversité du patrimoine national. Dans un communiqué, le Centre souligne que ce programme s'inscrit dans ses efforts constants pour dynamiser la vie culturelle et artistique, tout en respectant la spécificité du mois sacré et les attentes du public. Le programme débutera jeudi 26 février avec un concert chaâbi de Dahmane Deriche. La troupe Sama de Ghardaïa, spécialisée dans l'inchad, se produira le 5 mars, suivie



d'une qâada dédiée à l'art de la bouqala, le 8 mars. Un concert de musique chaâbi animé par Nacereddine Galiz est prévu le 12 mars, tandis que la troupe Bahdja clôturera les soirées, le 16 mars.

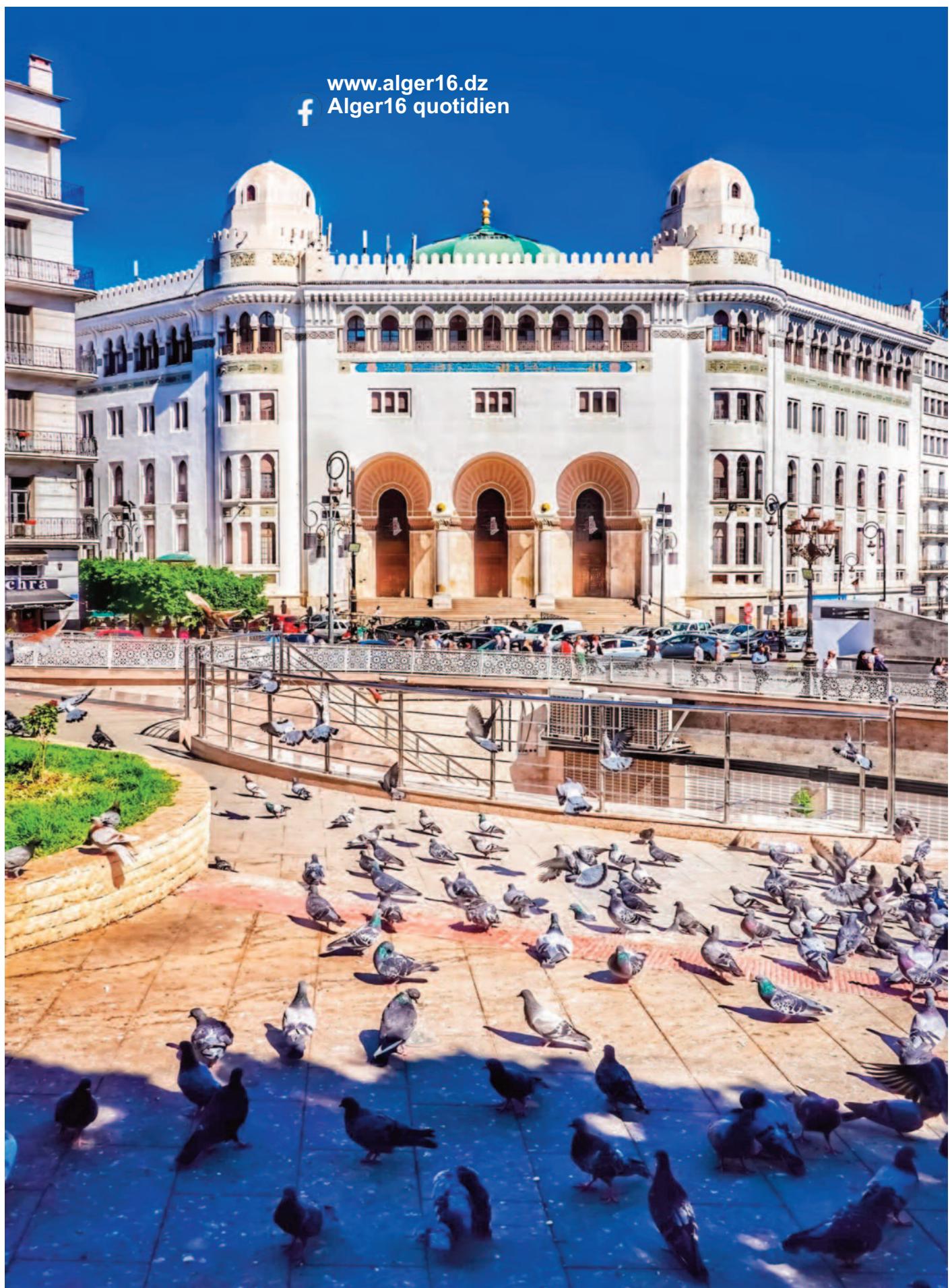
Le Palais des raïs ouvrira ses portes chaque soir à partir de 20h pour accueillir ces veillées placées sous le signe de l'authenticité, de la mémoire et du partage.

Cheklat Meriem

f Alger16, Le quotidien du Grand Public

**RETROUVEZ VOTRE EDITION PAPIER CHEZ LES BURALISTES
LE PDF SUR NOTRE SITE : alger16.dz**

www.alger16.dz
 Alger16 quotidien





HADITH:
"Quiconque prie pendant les nuits de Ramadan avec foi et en espérant la récompense divine, ses péchés passés lui seront pardonnés"

RAPPORTÉ PAR
AL-BUKHARI ET MUSLIM

LE PROPHÈTE NOUH – ALAIH SALEM-

2^e PARTIE

Nouh pria son Seigneur de purifier la terre des incrédules. Allah lui ordonna alors de construire une grande arche, sous Sa direction et Sa supervision. Nouh commença à rassembler du bois et à construire l'arche loin de la mer. Son peuple passait devant lui et se moquait de lui, disant : « Nouh , hier tu étais prophète et aujourd'hui, tu es charpentier ? » et « Où est l'eau sur laquelle cette arche va naviguer ? » Leurs moqueries redoublèrent lorsqu'ils apprirent que c'était le navire grâce auquel Nouh et les croyants qui l'accompagnaient seraient sauvés lors du châtiment divin.

Nouh acheva la construction de l'arche et sut que le déluge était imminent. Il demanda à tous les croyants de monter à bord et prit deux individus de chaque espèce d'animaux, d'oiseaux et d'autres créatures. Nouh et ses compagnons s'installèrent dans l'arche et le déluge commença. Le ciel déversa des trombes d'eau et des sources jaillirent de la terre avec une force incroyable. L'arche se mit à flotter à la surface des eaux.

Nouh vit alors son fils, qui était incrédule et ne croyait pas en Allah. Il refusa d'écouter l'appel de son père. Il s'enfuit donc vers la montagne, pensant que le déluge ne l'atteindrait pas. Les polythéistes virent l'eau envahir leurs maisons et



déferler à une vitesse terrifiante, et ils comprîrent qu'ils étaient perdus. Ils se précipitèrent vers les sommets, mais hélas, l'eau recouvrait tous les pics. Allah anéantit tous les mécréants et les polythéistes et sauva Noah – Alaih Salem – et les croyants. Ils remercieront Allah pour leur salut et Allah Tout-Puissant ordonna que la pluie cesse et que la terre absorbe l'eau.

Lorsque la terre engloutit l'eau et que le ciel cessa de pleuvoir, le navire s'échoua sur une montagne appelée Al-Jouda. Alors Allah ordonna à Nouh et aux

croyants qui l'accompagnaient de quitter l'arche. Nouh implora Allah au sujet de son fils, l'interrogeant sur sa noyade et cherchant des explications. Allah avait promis de le sauver lui et sa famille. Cependant, le fils de Nouh était incrédule et, par conséquent, ne méritait pas la miséricorde divine. Nouh obéit donc à l'ordre d'Allah et quitta l'arche avec les croyants, puis il libéra les animaux et les oiseaux.

Ainsi commença un nouveau cycle de vie sur Terre et Nouh continua d'appeler les croyants, leur enseignant les principes de la foi et augmentant son obéissance à Allah par le souvenir, la prière et le jeûne jusqu'à sa mort et sa rencontre avec son Seigneur.

LA LEÇON :

« La vérité triomphe par la patience et la certitude, non par le nombre et le statut. Le navire que tous raillaient était le seul moyen de salut et les liens familiaux sans foi n'ont été d'aucun profit pour le fils du Prophète. La leçon se trouve toujours dans l'action et l'obéissance au commandement d'Allah , quelles que soient les apparences. »

À SUIVRE

Espace CUISINE

Le menu du jour

Tajine de poulet aux épices



INGRÉDIENTS

- 1 poulet de 1,5 kg
- 1,2 kg de carottes
- 100 g de raisins secs
- 100 g d'amandes mondées
- 6 abricots secs
- 4 oignons
- 2 gousses d'ail
- 1 bouquet garni (persil, thym, laurier)
- 1 c. à café de graines de

- coriandre et 1 cuillère à café de cumin en poudre
- 1 bâton de cannelle
- 1 pincée de noix de muscade râpée
- 1 cube de bouillon
- 5 cl d'huile d'olive
- 1 pincée de sel
- 1 pincée de poivre

PRÉPARATION

À l'aide d'un couteau bien aiguisé, désossez le poulet et coupez sa chair en gros morceaux : cuisses, ailes, blancs, etc. Pelez et hachez l'ail puis épicez et émincez les oignons. Pilez grossièrement les amandes, ainsi que les graines de coriandre. Dans un plat à tajine ou une grande cocotte, versez l'huile d'olive et faites-la chauffer sur feu moyen. Déposez-y les morceaux de poulet et faites-les revenir pendant une dizaine de minutes jusqu'à ce qu'ils soient bien colorés sur toutes les faces. Otez la viande du tajine ou de la cocotte et réservez. Faites revenir dans le tajine ou la cocotte les oignons émincés avec les amandes pilées. Laissez-les cuire pendant 5 min jusqu'à coloration également.



Remettez les morceaux de poulet dans le tajine ou la cocotte. Ajoutez l'ail haché, le bouquet garni, le cumin en poudre, les graines de coriandre pilées, le bâton de cannelle et la noix de muscade râpée. Salez et poivrez selon votre goût puis mélangez bien à l'aide d'une cuillère en bois. Arrosez le tout de bouillon de volaille, puis laissez mijoter pendant 25 min en remuant régulièrement.

Pendant ce temps, épicez et coupez les carottes en rondelles. Au bout des 25 min, ajoutez-les dans la cocotte ou le tajine avec les raisins et les abricots secs. Poursuivez la cuisson pendant 25 min supplémentaires, toujours à feu doux.



ALGER16,
le quotidien
du Grand Public



TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS



POURQUOI IL EST CONSEILLÉ DE ROMPRE LE JEÛNE AVEC DES DATTES ?

رمضان
كريم



Pendant cette période d'un mois consacrée au jeûne, à la prière et à la réflexion, les musulmans en bonne santé s'abstiendront de manger ou de boire quoi que ce soit du lever au coucher du soleil, respectant ainsi l'un des cinq piliers de l'islam. Les dattes sont recommandées par le prophète Mohamed pour rompre le jeûne et sont mentionnées à plusieurs reprises dans le Coran, le livre saint de l'islam. Mais ces fruits à noyau présentent également des bienfaits pour la santé, ce qui en fait un aliment idéal pour toute personne qui jeûne.

AVANTAGES NUTRITIONNELS « UNIQUES »

La composition nutritionnelle des dattes en fait l'aliment idéal à consommer après un long jeûne. « Lorsque vous rompez le jeûne, votre corps va essayer de produire du glucose, car c'est ce dont il a besoin comme source d'énergie », diététicienne agréée au Royaume-Uni qui observe le ramadan. La forte teneur en sucre des dattes contribue à augmenter votre glycémie beaucoup plus rapidement que d'autres aliments, que votre corps met plus de temps à décomposer. « Les dattes sont assez uniques en ce sens qu'elles contiennent des sucres simples, mais aussi des glucides complexes ». Cela signifie que le fruit libère lentement son énergie tout au long de la journée, ce qui est idéal lorsque vous ne pouvez pas manger pendant de longues périodes. Il est également riche en vitamines B6, A et K ainsi qu'en fer, ce qui aide l'organisme à obtenir tous les nutriments dont il a besoin en peu de temps.

RESTER HYDRATÉ

Bien qu'il s'agisse de fruits secs, les dattes peuvent également vous aider à rester hydraté. Elles contiennent naturellement du potassium, un électrolyte qui agit comme un aimant pour l'eau, attirant les fluides dans les cellules de l'organisme. « Beaucoup de gens rompent leur jeûne en consommant des dattes et de l'eau, ce qui est excellent tant pour l'énergie que pour l'hydratation ». « Il n'est donc souvent pas nécessaire de consommer des électrolytes supplémentaires en plus de cela », ajoute-t-elle.

SURALIMENTATION

Certaines personnes perdent du poids pendant le ramadan, mais le jeûne peut aussi faire prendre du poids si l'on mange trop pendant le repas du soir, appelé iftar. Traditionnellement, les musulmans mangent un nombre impair de dattes, puis accomplissent immédiatement la prière du coucher du soleil, avant de retourner manger leur repas iftar. Lorsque l'organisme commence à décomposer les fibres contenues dans les dattes, l'envie de trop manger peut s'atténuer. « Cela permet à votre corps de reconnaître qu'il a effectivement ingéré de la nourriture et que le processus de digestion a commencé »,.

DIGESTION

La constipation et les ballonnements sont des problèmes courants chez les musulmans qui jeûnent. En effet, manger et boire tout au long de la journée aide normalement à stimuler le transit intestinal, ce qui fait défaut pendant les longues périodes de jeûne. Les dattes sont une excellente source de fibres, qui facilitent le transit intestinal. Le Service national de santé britannique recommande de



DES MILLIONS DE MUSULMANS À TRAVERS LE MONDE FERONT LA MÊME CHOSE AU COUCHER DU SOLEIL PENDANT CE RAMADAN : ILS ROMPRONT LEUR JEÛNE AVEC UNE DATTE.

consommer 30 grammes de fibres par jour. « Pendant le ramadan, il arrive parfois que nous ayons envie de glucides simples, mais si nous avons planifié et préparé nos repas à l'avance, nous pouvons nous assurer que nos repas contiennent des fibres ». Saupoudrer vos repas de noix et de graines peut être un autre moyen facile d'augmenter votre apport en fibres.

ET SI JE N'AIME PAS LES DATTES ?

En dehors du ramadan, le jeûne intermittent pour des raisons de santé, plutôt que pour des raisons religieuses, est devenu populaire. « C'est presque identique à la façon dont nous jeûnerions pendant le ramadan », explique Bashir.

Si vous n'aimez pas les dattes, il en existe des certaines de variétés, alors essayez-en quelques-unes. « Ils ont tous des textures différentes : certains sont moelleux, d'autres très tendres, certains ont une peau épaisse, d'autres une peau plus fine ». Et si cela ne fonctionne pas, mixez-les dans un smoothie. «

Mélangez les dattes et le lait, ajoutez éventuellement un peu de yaourt et des noix, mixez le tout et dégustez », explique-t-elle. « Ce sont vraiment des aliments excellents qui répondent à de nombreux besoins. »

NUMÉROS UTILES

URGENCE ET SÉCURITÉ SAMU
021.67.16.16/ 67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/ 58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/ 62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGERIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/ 73.16.10

ENMTV
021.42.33.11.12

SNTF
021.76.83.65/ 73.83.67

SNTR
021.54.60.00/ 54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70.85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33.37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10.17

Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces
sont à 150 DA seulement

Anniversaires, félicitations...
à 300 DA seulement

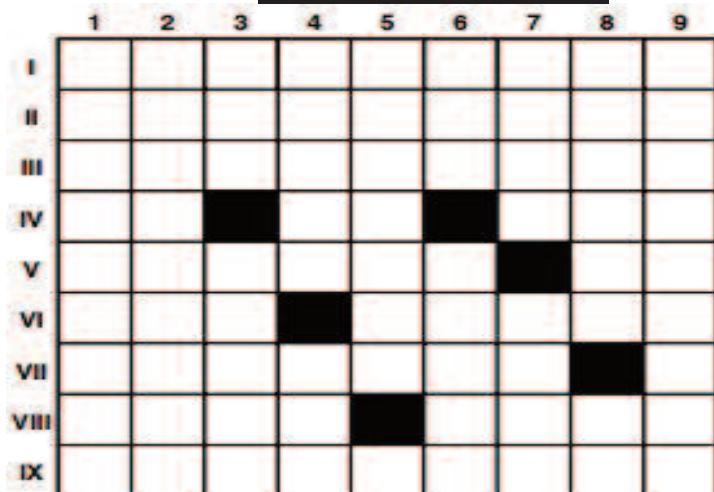
ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68

Mots Croisés N°1339



HORIZONTALEMENT

I. Couvre la plaie. II. Boursicotera. III. Registre. IV. Préposition. Vieille vache. Héros de Corneille. V. Zorilles du Cap. Volonte enfantine. VI. Montra son opposition. Possédâmes. VII. Protégera. VIII. Guère épais. Haute sur pattes. IX. Secte dont Jésus fut peut-être membre.

VERTICALEMENT

1. La marque du père. 2. Elles habitent dans le Sud-ouest. 3. Ville de Serbie. Grosses mouches. 4. Il ressemble forcément à quelqu'un. Consultée. 5. Anémie. 6. Dispose. Sorti de nulle part. 7. Porteur d'une robe retroussée. Plan d'eau. 8. Prise d'air. Petite quantité. 9. Pas très enthousiastes.

SOLUTION N°1338

HORIZONTALEMENT :
I. AIGUEBELETTE. PALADRU. II. LOUTRE. ALU. SAISIES. III. ERICACEES. VE. TR. BI. ECRINS. EM. MAORI. OMAN. V. RAIL. CRET. NIRVANA. VI. TV. LACHENAL. NARRENT. VII. VA-NOISE. TRIREME. FIER. VIII. ILE. EARL. INO. EST. ENA. IX. LEMAN. IVAN. SANSABRIS. X. ORTIE. LEGE. TERA. AS. XI. ER. CE. ALLA. EUH. XII. ENSANGLANTEE. ENGINS. XIII. CV. IENA. UTES. XIV. HAUTECOMBE. GRASSE. XV. ARCALOD. ACE. OBEI. ARC. XVI. MD. MIL. ISERAN. SBIRE. XVII. MOLANS. ROUSSETTE. XVIII. EPIE-REZ. EROS. AU. XIX. ROC. ETUI. ENTAMEE. FOI. XX. YUANS. ROUSSEAU. TOMME.

VERTICALEMENT :

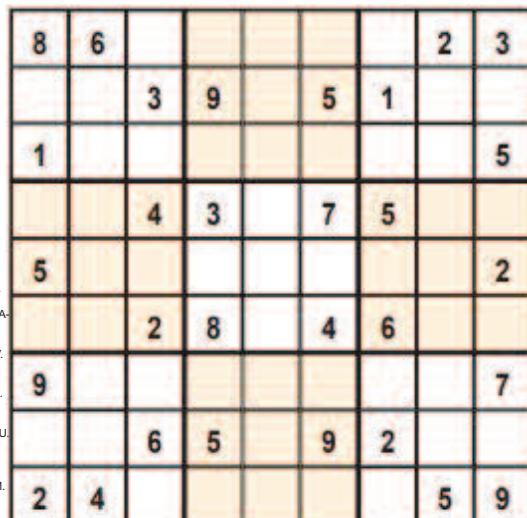
1. ALBERTVILLE. CHAMBERY. 2. 10. CAVALE. REVARD. POU. 3. GUERI. NEIM. UC. MICA. 4. UTRILLO. ARCS. TAMIE. 5. ERIN. AIB. AMER. TORON. BEC. COU. COU. 7. MERCI. CO AZUR. 8. LAC. LV. GLAM. IN. 9. ELEM-ENT. ALEA. BASSE. 10. TUE TARINE. NIECE. REIN. 11. SM. UN. GATE. ERRONS. 12. ES. AN. ROSELÈNE. AOSTE. 13. AVOINE. LEA. ONU. AA. 14. PIERRAMENTA. GB. SAMU. 15. AS. IVRESSE. EURE. SUE. 18. LIT. AR. TARENTAISE. ET. 17. AERONEF. BAUGES. BTS. 18. DS. MANIER. HISSET. FM. 19. BA. TENIA. ERRE. OM. 20. UGINE. RASSISE. CE. VIE.



SUDOKU

RÈGLES DU JEU N° 1339

Remplir les carrés de la grille avec des chiffres de 1 à 9 de sorte qu'horizontalement et verticalement chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 9 cases (3x3) contiennent tous les chiffres de 1 à 9.



CHOISI LE BON CHEMIN

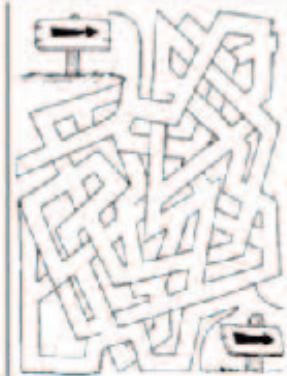
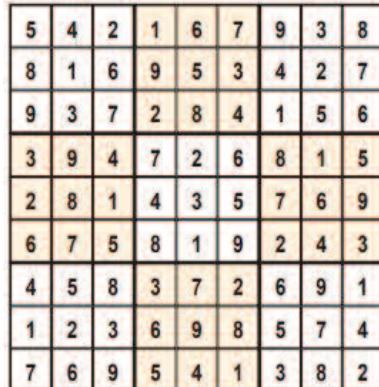


PHOTO DU JOUR



SOLUTION N°1338



MOTS MÊLÉS

S	A	P	I	N	N	E	I	G	E	P	E
A	A	M	E	L	A	S	U	R	E	J	N
N	D	R	E	V	E	I	L	L	O	N	N
T	P	I	E	B	R	A	B	X	I	C	E
O	R	N	N	L	B	R	B	U	R	T	R
N	T	A	A	D	M	F	U	E	T	L	E
E	E	N	I	M	E	H	C	O	L	C	T
S	D	B	H	N	C	H	H	V	L	O	E
E	T	O	I	L	E	T	E	U	O	J	F
C	U	U	A	E	D	A	C	H	A	N	T
X	T	L	E	N	I	T	U	L	E	O	N
E	M	E	S	S	E	G	A	M	O	U	R

AMOUR
AVVENT
BARBE
BOULE
BUCHE
CADEAU
CHANT
CHEMINEE
CLOCHE
CRECHE
DECEMBRE

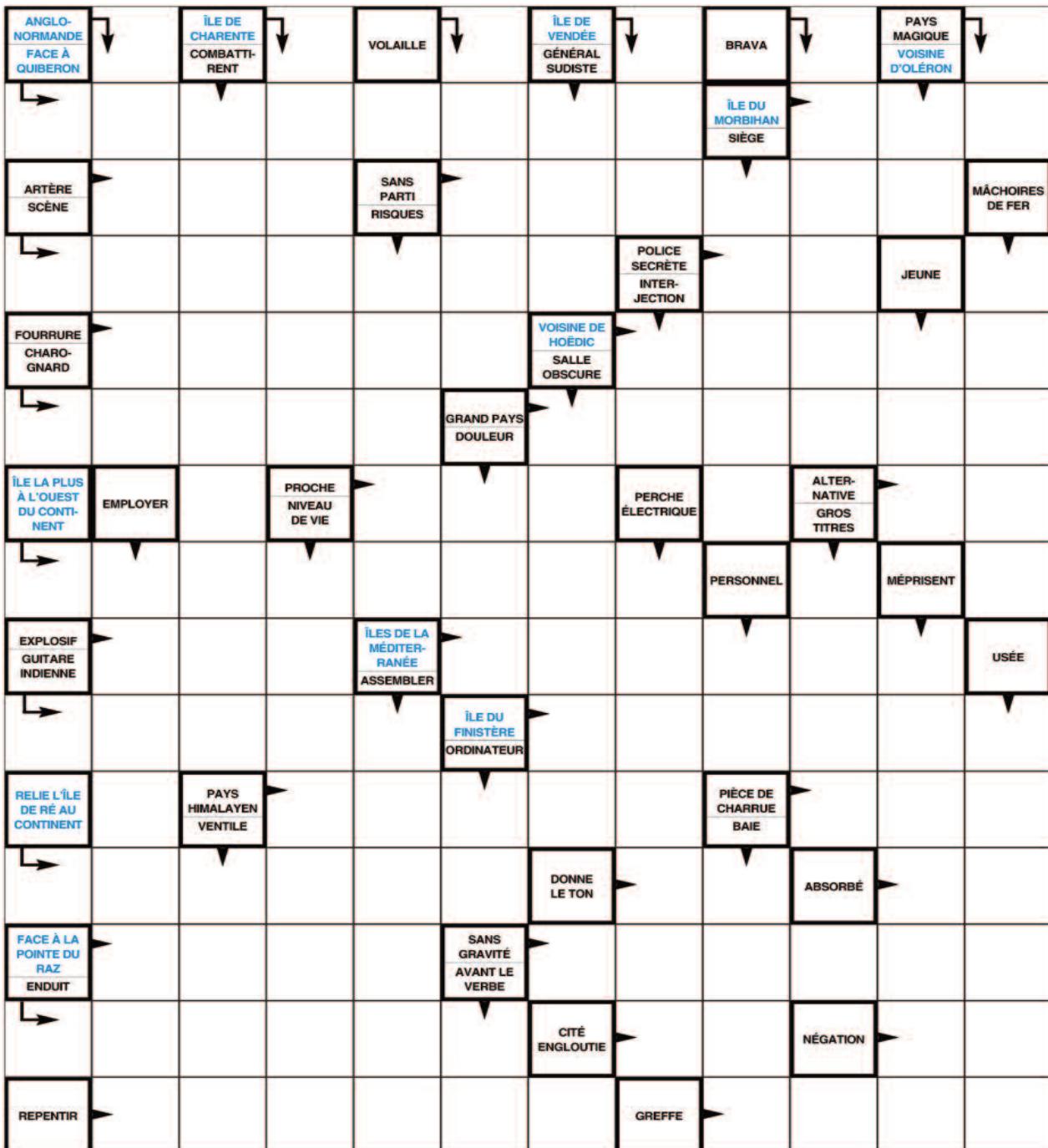
DINDE
ETOILE
EXCES
FETE
BUCHE
CADEAU
CHANT
CHEMINEE
CLOCHE
CRECHE
DECEMBRE

MAGES
MESSE
NEIGE
NOEL
FRAIS
GUIRLANDE
HOTTE
HOUX
JERUSALEM
JOUET
LUTIN

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N°320

La phrase-mystère est : viande de brousse

Mots Fléchés N°1228



ALGER16
Votre journal!

LES 7 ERREURS



SOLUTION N°1227

D	A	B	M	L
R	E	T	R	A
I	F	E	T	E
I	N	D	E	
F	U	R	S	
N	I	A	R	
R	O	E	A	
E	C	A	R	
S	C	L	E	
B	E	L	A	
O	B	E	T	
A	N	R	E	
B	L	O	C	
O	D	C	U	
A	G	S	U	
Z	H	A	X	

FOOTBALL

HARRY KANE AU BARÇA, L'INCROYABLE PROMÉSSE

Le FC Barcelone prépare activement l'après-Robert Lewandowski. L'attaquant polonais, pièce maîtresse de l'attaque catalane ces dernières saisons, arrive en fin de cycle et son départ à l'expiration de son contrat semble de plus en plus probable. Conscient qu'il devra remplacer un buteur capable de garantir entre 20 et 30 buts par saison, le club blaugrana souhaite recruter un attaquant de tout premier plan dès cet été.

Parmi les profils étudiés, celui de Harry Kane revient avec insistance. L'international anglais, aujourd'hui au Bayern Munich, s'est imposé comme l'un des attaquants les plus complets du football mondial. Depuis son arrivée en Bundesliga à l'été 2023, il affiche des statistiques impressionnantes : 126 buts en 131 rencontres, dont 41 cette saison. Au-delà des chiffres, Kane séduit par sa régularité, son intelligence de jeu, sa capacité à décrocher pour participer à la construction et son efficacité dans la surface. Le Barça voit en lui un successeur naturel à Lewandowski : un buteur confirmé, expérimenté, capable d'encadrer les jeunes talents issus de La Masia tout en garantissant un rendement immédiat. Le club catalan veut éviter le risque d'un pari sur un attaquant plus jeune, qui pourrait mettre du temps à s'adapter à la pression et aux exigences du Camp Nou. Cependant, le dossier est étroitement lié au contexte institutionnel. Sous la présidence actuelle de Joan Laporta, une approche pour Kane n'avait pas abouti, notamment en raison des contraintes financières du club. La situation pourrait évoluer avec l'élection présidentielle prévue en mars. L'un des candidats déclarés, Xavier Vilajoa, a clairement affiché son ambition de recruter l'attaquant anglais. Sur le réseau social X, Vilajoa a expliqué que sa priorité resterait la formation et la valorisation des jeunes talents, mais qu'un club ambitieux comme le Barça doit aussi être capable d'attirer des stars mondiales. Selon lui, un retour à une gestion financière saine et au respect de la règle du « 1 pour 1 » permettrait de retrouver une marge de manœuvre sur le marché

des transferts. Il considère Kane comme une recrue stratégique, capable d'apporter immédiatement un leadership offensif. Sur le plan économique, un accord avec le Bayern Munich serait envisageable autour de 65 millions d'euros, un montant important mais jugé cohérent pour un joueur de ce calibre et de cette régularité. Reste toutefois un obstacle majeur : Kane n'a donné aucun signe de départ. Installé en Allemagne, performant et pleinement intégré au projet bavarois, il semble éprouvé au Bayern.

Ainsi, l'avenir du dossier dépendra à la fois du résultat de l'élection présidentielle au Barça, de la capacité financière du club et, surtout, de la volonté du joueur. Sans changement politique ou sans ouverture de Kane à un nouveau défi, l'opération pourrait rester au stade des intentions.

A.Amine

INTER MILAN

Enorme tuile pour Martinez

Auteur de 18 buts en 35 matches cette saison, Lautaro Martinez continue d'empiler les buts avec l'Inter Milan.

Attaquant racé au profil différent, l'Argentin est toujours aussi important pour les Nerazzurri, qui viennent de s'incliner lors du barrage aller de la Ligue des champions sur la pelouse de Bodo/Glimt (3-1). Et alors qu'ils devront faire une remontada la semaine prochaine, les Italiens ne pourront pas compter sur leur capitaine argentin.

Sorti sur blessure en Norvège, le buteur de 28 ans est blessé comme l'explique l'Inter dans un communiqué : «Lautaro Martinez a subi des examens médicaux et instrumentaux ce matin à l'Institut Humanitas de Rozzano. Ces examens ont révélé une élongation du muscle soléaire de sa jambe gauche. L'état de l'attaquant argentin sera réévalué la semaine prochaine.» Un énorme coup dur pour l'Argentin qui devrait être absent un mois selon la presse italienne.



TENNIS

L'ogre Jannik Sinner n'est désormais plus imbattable



Jannik Sinner n'est plus intouchable. Jeudi dernier, en quarts de finale du tournoi de Doha, le n°2 mondial est tombé, une nouvelle fois. Au terme d'une nouvelle grande bataille physique contre Jakub Mensik, l'Italien a cédé, quelques semaines après son duel d'anthologie en demi-finale de l'Open d'Australie contre Novak Djokovic. Une nouvelle défaite qui pourrait permettre au circuit d'y croire à nouveau face au quadruple lauréat en Grand Chelem.

Il y a quelques semaines encore, la perspective de battre Jannik Sinner à la régulière sur un court de tennis n'était réalisable que par un seul homme : Carlos Alcaraz. L'Espagnol semblait détenir seul la recette secrète face à l'Italien, que rien ni personne, mise à part lui, ne parvenait à bousculer. Sauf qu'en demi-finale de l'Open d'Australie, tout a changé. Face à un Djokovic de 38 ans passés, l'italien double tenant du titre a chuté. Des trous d'air, une incapacité à tuer les points importants l'ont contraint à lâcher sa couronne, pour la première fois depuis deux ans. Mais peut-on vraiment en vouloir à Sinner de perdre contre le plus grand joueur de tous les temps ? Sans doute pas. Mais il lui fallait rebondir pour que les doutes ne commencent pas à s'installer. À Doha, le natif de San Candido a remis les pendules à l'heure, en corrigeant un à un ses adversaires du premier tour, jusqu'à tomber sur un os. Un os plutôt rigide, de 196 centimètres. Le Tchèque Jakub Mensik n'est pas un joueur comme les autres. Il est l'un des plus grands espoirs du tennis mondial. Le joueur né en 2005 a remporté à la surprise générale son premier Masters 1000 l'an dernier, à Miami, en battant Novak Djokovic en finale. Face à ce grand gaillard de quatre ans son cadet, Jannik Sinner a goûté à sa propre médecine. Des coups puissants, un service tranchant, bref, tout ce qui lui a permis de rouler sur tout le monde ces deux dernières années. En perdant pour la première fois sur dur avant d'atteindre les demi-finales depuis août 2024, Jannik Sinner a envoyé pour la première fois des signes de faiblesses criants, ce qui n'était plus arrivé depuis sa prise de pouvoir en novembre 2023. Le message est désormais clair : Jannik Sinner n'est plus imbattable. Cette année, du moins, l'italien n'est plus au meilleur de sa forme, et c'est lui-même qui le dit : « Je traverse actuellement une petite période de creux, mais cela ne m'inquiète pas. » Cependant, même s'il paraît plus friable qu'auparavant, Jannik Sinner reste Jannik Sinner et le battre ne sera pas une mince affaire pour ceux qui prendraient cette défaite pour les prémisses d'une chute. Le prochain rendez-vous est fixé à Indian Wells. L'italien devra démontrer qu'il est toujours l'un des joueurs les plus redoutables sur dur, et que ces quelques défaites n'étaient rien d'autre que des anomalies, comme il le fait depuis des années.

BASKET-BALL - NBA

Le retour de Stephen Curry n'est pas imminent...

Dans le meilleur des cas, on ne reverra Stephen Curry qu'en mars. En effet, ESPN rapporte que le meneur des Warriors reste embêté par ses douleurs et son gonflement au niveau du genou droit, ou plus précisément par son syndrome fémoro-patellaire (« genou du coureur »).

On le savait absent pour la reprise et la réception des Celtics ce jeudi, mais le voilà maintenant annoncé « out » pour dix jours de plus. En clair, même si le nouvel examen n'a rien révélé de grave, le double MVP doit prendre son mal en patience, car il n'est pas prêt physiquement. Il ne jouera donc pas non plus contre Denver, à New Orleans, à Memphis puis contre Los Angeles.

« Ce sont juste des douleurs persistantes », a déclaré Steve Kerr, son coach. « On espérait qu'il puisse être prêt pour [hier soir], mais ce n'est pas le cas. Il a juste besoin d'un peu plus de temps. »

Absent du All-Star Game, le week-end dernier, Stephen Curry (27,2 points, 4,8 passes, 3,5 rebonds, 1,1 interception) n'a plus joué depuis le 30 janvier et cela va ainsi faire un mois que son genou lui mène la vie dure. À bientôt 38 ans, cela peut inquiéter, mais l'intéressé se voulait quelque peu rassurant au début du mois.

« Il s'agit de découvrir au fur et à mesure ce qui fonctionne le mieux en rééducation », avait-il expliqué à ce sujet. « Parce que c'est encore douloureux. Il faut réussir à faire disparaître toute l'inflammation et la douleur. C'est quelque chose que l'on doit encore surveiller et gérer car, si je reviens trop tôt, ça peut se réveiller. Mais ça va dans le bon sens. »

La prudence est donc de mise à Golden State, où Jimmy Butler manque déjà à l'appel et où l'enjeu de la fin de saison est évidemment d'arriver à 100% pour les playoffs. Si qualification il y a... À noter que Stephen Curry devient du même coup inéligible pour les récompenses individuelles, puisqu'il aura manqué plus de 17 matches. Ce n'est que la deuxième fois, depuis 2013/2014, qu'il ne figurera pas dans l'une des trois « All-NBA Teams ». L'autre fois ? C'était en 2019/2020.

JS KABYLIE / LE NOUVEAU PCA ADEL BOUDEDJA EN CONFÉRENCE DE PRESSE

«ZINNBAUER CONTINUERA AVEC NOUS»



Le technicien allemand Josef Zinnbauer continuera son aventure avec la JSK jusqu'à la fin de la saison. C'est la grande réponse, et quasiment la seule, qu'a délivrée le nouveau président du conseil d'administration et de la SSPA JSK, Adel Boudedja, qui a animé sa toute première rencontre avec les médias à la salle des conférences du stade Hocine-Aït-Ahmed à la fin de la semaine qui vient de s'écouler.

Le nouvel homme fort de la JSK a, à vrai dire, d'emblée annoncé la couleur, comme pour clarifier tout de go qu'il ne fallait pas s'attendre à de grandes annonces pour cette première. «Cela fait une quinzaine de jours depuis que j'ai été installé et une semaine depuis la passation des consignes, je vous pose alors la question : est-ce que c'est suffisant pour faire un état des lieux

précis ? Vous en conviendrez que ce n'est pas là une question mais un fait», a-t-il martelé comme mots introductifs à son intervention. Et d'enchaîner encore plus réservé sur l'avenir, sur ses ambitions avec ce club. «C'est un honneur de de présider ce grand club dont je suis avant tout un fervent supporter. Mais n'attendez pas de moi à vous dire que je vais faire, je vais faire et je vais faire. Je ne suis pas quelqu'un qui s'affiche trop, je suis quelqu'un qui s'affiche dans son bureau, et je ne crois qu'au travail», dira-t-il. Dans la foulée, il indiquera qu'il a déjà entamé sa mission par des réunions avec son staff administratif. «Mon message pour ce staff, c'est que je compte sur eux, car seul, je ne pourrai rien faire. Mais que tout le monde sache également que mon critère premier de mes collaborateurs, c'est la compétence. Et chaque compétence est la bienvenue. Mais ceux qui ne remplissent pas ce critère ne seront pas avec nous, et ce sera dans tous les domaines.» Voilà, donc qui suggère un nettoyage dans les bureaux du club très prochainement. Et d'appuyer sur ses premières conclusions : «La gestion au jour le jour, il faut la bannir. En dix jours, dans le volet opérationnel, j'ai vu des choses qui m'ont plu, et j'en ai vu d'autres qui m'ont déplu, et c'est mon rôle d'apporter les corrections.» Au passage, Adel Boudedja rappellera que la JSK est aujourd'hui une entreprise qui est régie par le code du commerce et qui doit se soumettre à la législation du pays. Il indiquera que cela nécessite une organisation moderne avant de confirmer la sentence. «Dans les prochains jours, il y aura une mise à jour de cette organisation, de cet organigramme», a avancé le nouveau patron canari qui promet d'œuvrer dans la transparence et la séénité pour redorer le blason du club.

«LA NOMINATION D'UN DTS, CE SERA SUR UN APPEL À CANDIDATURES ET PAS AUTREMENT»

Il a particulièrement insisté sur la nécessité d'améliorer le département communication

et formation. «Il faut revenir aux exemples d'autan pour replacer la JSK à la place qui est la sienne. Et croyez-moi, je veux faire revivre l'ancienne JSK, je veux marquer mon passage à la JSK. Et pour y arriver, j'ai un message sincère aux supporters, aidez-moi à réussir dans cette mission», mentionnera-t-il à la fin de son discours. Lors de la séance des questions-réponses, Boudedja réaffirmera que le choix du futur DTS s'effectuera sur des critères bien arrêtés après l'étude des candidatures qui se manifesteront. «Ca sera comme ça, et pas autrement, c'est le choix de la société propriétaire. En ce qui concerne l'entraîneur et son staff, ils restent avec nous jusqu'à preuve du contraire.» Voilà donc qui met fin aux supputations qui évoquent un éventuel départ de Zinnbauer. «J'ai déjà discuté avec le staff et mon message a été clair : la JSK n'est pas à sa place au jour d'aujourd'hui et elle doit remonter. On veut finir à la meilleure place possible en fin de saison», appuiera Boudedja qui, parallèlement, dit qu'il se projette sur 2030. Mais il n'en dira pas plus à ce sujet. Comme il s'est limité à juste évoquer des discussions «à peine engagées» avec la DJS pour hériter du stade Hocine-Aït-Ahmed, des initiatives lancées pour concrétiser le centre de formation, bloqué par des tracasseries administratives, sans pour autant s'avancer sur des échéances dans le temps. «Ce n'est pas là des dossiers qui peuvent être réglés en une semaine mais sachez que ATM Mobilis, comme la SSPA, s'active sur ces projets», promet-il, sans grande conviction, sachant que la décision d'une éventuelle cessation du stade Hocine-Aït-

Ahmed au club ne peut être tranchée au niveau de la DJS, mais relèverait bien d'une décision politique d'en haut, comme ce fut le cas pour le stade de Douéla qui fut cédé au MCA. S'agissant des dettes qui restent à ce jour un boulet qui traîne le club et qui l'étoffe, Boudedja révélera que Mobilis n'a jamais reçu un état pour procéder à leur assainissement. «En une semaine, j'ai déjà réussi à avoir un premier état des services des finances, on va engager un bureau pour procéder à une contre-expertise et on est prêt à payer et dire merci, mais gare à ceux qui chercheront à en profiter. On engagera toutes les procédures légales pour sauvegarder les intérêts de la JSK», avertit-il.

Djaffar Chilab



USM ALGER

Le coach sénégalais Lamine N'diaye prend ses fonctions

L'entraîneur sénégalais Lamine N'diaye qui avait déjà tout conclu avec le directeur général sportif de l'USM Alger, Saïd Alik, est arrivé, comme prévu, jeudi en matinée à Alger, en vue de finaliser son engagement avec les Rouge et Noir. A l'accueil, à l'aéroport, il a trouvé son interlocuteur qui l'a reçu. Le Sénégalais est visiblement vite entré dans le vif du sujet puisque, l'après midi-même, il a dirigé sa première séance d'entraînement, avant même qu'il ne soit présenté sur les

réseaux du club, comme le veut la tradition. Ce qui n'avait pas manqué de soulever certaines interrogations. Quoi qu'il en soit, N'diaye était bel et bien présent sur le terrain annexe du stade du 5-Juillet, lors de la séance d'entraînement du jour. Après les présentations d'usage avec les joueurs aux côtés de Hadi Adiane, N'diaye, calepin à la main, a directement entamé son travail avec le collectif.

D. C.



La direction de l'USM Khencela a annoncé, avant-hier, la nomination du duo Bilel Dziri - Haddou Moulay à la

USM KHENCHELA Le duo Dziri-Haddou aux commandes

tête du staff technique du club, en remplacement de Djilali Bahloul. Le club a annoncé également l'intronisation d'Adel Bourouba comme coordinateur général, tandis qu'Ahmed Khalil Khabab est désormais préparateur physique. Rabie Bouzzi, pour sa part, est maintenu en tant qu'entraîneur des gardiens. Le nouveau staff a déjà pris ses fonctions en assurant sa première séance d'entraînement avec le groupe, le jour même, au stade de Dar El Beida, en prévision du prochain match de

l'équipe, aujourd'hui, contre l'ES Ben Aknoun, pour le compte de la 20e journée. Voilà qui n'a pas manqué de surprendre les observateurs puisque le tandem Dziri-Haddou avait été annoncé la veille par le MCO de la manière la plus officielle à travers un communiqué diffusé par la formation oranaise, comme engagé, avant qu'un second communiqué ne suive pour annoncer son renoncement pour des «raisons personnelles».

D. C.

LES MATCHS DU JOUR

LIGUE 1 (20^e JOURNÉE, ACTE 2)

USMA - JSS (22h00) TV6
ESM - JSK (14h00) Web Tv
ESBA - ESMK (14h00) Web Tv
O Akbou - PAC (14h00) Web Tv

LIGUE 1 (21^e journée)

Le choc MCA - JSK fixé pour jeudi 26 février en nocturne

La Ligue professionnelle de football a programmé la 21^e journée de Ligue 1 pour le week-end prochain. Elle sera étendue sur trois jours, avec deux matches avancés fixés pour jeudi 26 février. Deux grands classiques programmés en nocturne à partir de 22 heures. Il s'agit de CS Constantine - CR Belouizdad et du big derby MC Alger - JS Kabylie qui aura lieu au stade Ali-Ammar de Douéla.

D. C.

PROGRAMME Jeudi 26 février

CSC - CRB (22h00)
MCA - JSK (22h00)

Vendredi 27 février

JSS - ESBA (22h00)
MCEB - USMA (14h30)

PAC - MCO (14h30)

Samedi 28 février

ESS - ESM (22h00)
MBR - ASO (22h00)

ESMK - O Akbou (14h30)



BANGUI - Une centaine de candidatures ont été enregistrées en vue des élections régionales et municipales partielles prévues en 2026 en République centrafricaine (RCA), a annoncé jeudi dernier Jimmy Zitongo Bodeman, rapporteur général et porte-parole de l'Autorité nationale des élections (ANE) sur les ondes d'une radio locale.

YAOUNDÉ - Six membres d'une même famille ont perdu la vie dans un incendie survenu dans la nuit de mercredi à jeudi derniers à Yaoundé, la capitale camerounaise, ont rapporté des médias locaux.

TEHERAN - Un avion de chasse iranien s'est écrasé jeudi soir dans l'est de l'Iran, tuant l'un des deux pilotes, a annoncé la télévision d'Etat Irib.

PRAGUE - Quelque 230.000 volailles vont être abattues dans un élevage de la République tchèque en raison de la grippe aviaire, ont indiqué les autorités sanitaires hier dans un communiqué.

QUITO - Quatre personnes ont été tuées et deux autres blessées mercredi soir dans une attaque armée à Guayaquil, une ville côtière du sud-ouest de l'Equateur, a annoncé jeudi dernier la police.

KABOUL - L'Afghanistan est confronté à une crise de la faim catastrophique, marquée par l'aggravation de la malnutrition et la menace pesant sur la vie de millions d'enfants, a alerté jeudi dernier le Programme alimentaire mondial (PAM).

INAUGURATION À OUARGLA D'UNE ANNEXE D'AUTHENTIFICATION DES DOCUMENTS DESTINÉS À L'ÉTRANGER

UNE NOUVELLE ÉTAPE VERS LA DÉCENTRALISATION DES SERVICES PUBLICS

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a procédé mercredi dernier, aux côtés du secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, à l'inauguration de l'annexe régionale d'Ouargla dédiée à l'authentification des documents administratifs destinés à l'usage à l'étranger.

Relevant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, cette nouvelle structure marque une évolution significative dans l'organisation territoriale des services liés à la validation documentaire. Elle s'inscrit dans une dynamique plus large de modernisation administrative et de rapprochement des prestations publiques du citoyen. S'exprimant en marge de la cérémonie inaugurale, M. Sayoud a indiqué que cette structure est "le fruit d'une coordination intense et fructueuse entre les deux départements ministériels, réalisée avec le concours des wilayas concernées en un temps réduit, traduisant l'esprit d'engagement et d'efficacité au service du citoyen".

Au-delà de la portée symbolique, l'ouverture de cette annexe à Ouargla répond à une nécessité pratique. Jusqu'ici, les démarches d'authentification de documents destinés à l'étranger impliquaient, pour de nombreux citoyens, des déplacements vers les services centraux, générant délais supplémentaires et coûts indirects. L'implantation régionale de ce service vise à corriger cette centralisation historique.

Le ministre a également fait état de "la possibilité d'élargir progressivement cette initiative qui vise à rapprocher les prestations administratives du citoyen, à faciliter les procédures et à réduire les distances et les délais, ainsi qu'à garantir une meilleure qualité du service public, pour toucher d'autre régions du pays, selon le besoin formulé par le ministère des Affaires étrangères". Il a assuré la



disposition de son département ministériel à "accorder un soutien et un accompagnement continu, pour garantir le succès de ces initiatives et concrétiser leurs objectifs". Cette perspective d'extension nationale traduit une approche graduelle, fondée sur l'évaluation des besoins territoriaux. Elle ouvre la voie à un maillage administratif plus équilibré, particulièrement dans les régions éloignées des grands centres décisionnels.

CONSACRER LE DROIT DU CITOYEN
De son côté, M. Chaib a indiqué que cette annexe est "le résultat d'une coopération institutionnelle entre le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger et celui de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports" et traduit l'engagement de l'Etat à moderniser les institutions publiques et à faciliter les procédures administratives aux citoyens, à l'intérieur du pays et à l'étranger".

Dans un contexte où la mobilité internationale des citoyens algériens est en constante évolution, la question de l'authentification des documents administratifs revêt une importance stratégique. Études, investissements, mobilité professionnelle ou regroupement familial : la fluidité des procédures conditionne souvent la réussite des projets individuels.

Une approche qui, a-t-il souligné, intervient "en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, tendant à la consécration du droit du citoyen à un service public moderne et efficace, et à l'amélioration des prestations administratives et à une prise en charge optimale des préoccupations des citoyens et de la communauté nationale établie à l'étranger".

Cette nouvelle structure représente "une étape charnière dans le processus de rapprochement de l'administration du citoyen et de concrétisation de la décentralisation administrative dans le secteur des Affaires étrangères, pour la première fois dans le pays", a soutenu M. Chaib, ajoutant qu'elle permet au citoyen de bénéficier de prestations de validation, au niveau régional, de documents destinés à un usage à l'étranger, dans des conditions idoines, sans besoin de se déplacer vers les services centraux dans un souci de gain de temps et de réduction des délais de traitement.

À travers cette initiative, l'Etat confirme une orientation claire : transformer progressivement le modèle administratif en privilégiant l'accès, la proximité et l'efficacité. L'enjeu ne réside pas uniquement dans l'ouverture d'une nouvelle structure, mais dans sa capacité à devenir un standard reproductible dans d'autres régions du pays. **G. Salah Eddine**

SITUATION À GHAZA : LE HCDH CRAINT UN «NETTOYAGE ETHNIQUE»

Le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme a condamné une série d'actions sionistes dans la bande de Gaza et en Cisjordanie occupée, disant craindre un "nettoyage ethnique" visant les Palestiniens.

"L'intensification des attaques, la destruction méthodique de quartiers entiers, (...) le refus d'apporter une aide humanitaire (...) conjugués aux transferts forcés qui semblent viser à un déplacement permanent suscitent des inquiétudes quant à un nettoyage ethnique à Gaza et en Cisjordanie", écrivait mercredi soir le Haut-Commissariat dans un communiqué accompagnant un nouveau rapport. Dans la bande de Gaza, ce rapport, couvrant la période de novembre 2024 à fin octobre 2025, détaille "les massacres et les mutilations infligées en nombre sans précédent à des civils par les forces sionistes" au cours de l'agression sanglante. Il dénonce "la propagation de la famine et la destruction des infrastructures civiles restantes, imposant aux

Palestiniens des conditions de vie de plus en plus incompatibles avec leur maintien" dans ce territoire. Le document compilant des données de l'ONU, de sources gouvernementales et d'ONG souligne que sur la période prise en compte, les "attaques meurtrières observées à Gaza ont suscité de vives inquiétudes quant au fait que les forces sionistes aient intentionnellement ciblé des civils et des biens civils".

Il a établi notamment la mort d'au moins 463 Palestiniens, dont 157 enfants, des suites de la famine. Le Haut-Commissariat a ajouté que de tels actes "peuvent constituer des crimes contre l'humanité", voire "un génocide" s'ils sont perpétrés dans l'intention de détruire un groupe national, ethnique, racial ou religieux.

**UNRWA : LES CONDITIONS HUMANITAIRES
"RESTENT DÉSASTREUSES"**

Par ailleurs, l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés

de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), a souligné que les conditions humanitaires dans la bande de Gaza "restent désastreuses", déplorant de nouveau les restrictions sionistes imposées sur l'aide dans l'enclave palestinienne, dévastée par deux ans d'agression génocidaire.

"À travers Gaza, les conditions humanitaires restent désastreuses, de même que les contraintes pesant sur l'accès de l'aide humanitaire", écrit l'UNRWA dans un communiqué publié jeudi sur les réseaux sociaux.

Et de poursuivre: "L'UNRWA continue d'opérer, en fournissant aux personnes déplacées des services essentiels de santé, d'éducation, d'hébergement, d'aide alimentaire et de protection grâce à un réseau et une présence uniques". Toutefois, a relevé l'agence onusienne, "l'ampleur des besoins dépasse ce que nous sommes actuellement autorisés à faire".

R. I.